

Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2012

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce premier jour du mois d'octobre deux mille douze à dix-neuf heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Jean-Luc Daigle, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Janet Jones, Anne Ladouceur (partiellement), Réjean Lamontagne, Dominique Maranda, Robert

Maranda, Michel Patry, Simon Théberge et Michel Turner formant quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Roy Marinelli.

Est absent : le membre du conseil de la Ville Jean-Claude Bouchard.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

## **CV-2012-08-82**

### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 201, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires prévues aux points 16.2 et 18.1 intitulées :

#### **« Développement**

Financement de la dépense relative à l'acquisition d'une partie du lot 3 093 146 du cadastre du Québec (Parc industriel Pintendre), financement afférent et ratification d'une transaction

Réf. : DEV-2012-176 »

et

#### **« Avis de motion**

Avis de motion du Règlement fixant pour l'année 2012 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins

Réf. : DEV-2012-176 »

Adoptée à l'unanimité

## **CV-2012-08-83**

### **Période de questions**

Environ 70 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une personne dépose un document concernant les partenariats public-privé.

## **CV-2012-08-84**

### **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 septembre 2012**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 17 septembre 2012.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-08-85**

##### **Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 11 et 17 septembre 2012**

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 11 et 17 septembre 2012 est déposé.

---

#### **CV-2012-08-86**

##### **Affectation de la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance**

Réf. : [AGR-2012-021](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'affecter un montant de 298 000 \$ provenant de la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance au poste de dépenses 02-145-00-996, afin d'assumer les dépenses prévues à cette réserve.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-08-87**

##### **Détermination de la date et de la procédure d'audition de l'appel de la décision du comité de démolition refusant la démolition du bâtiment situé au 33-35, rue Duplessis (secteur Lévis)**

Réf. : [AGR-2012-022](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Simon Théberge

De fixer au 12 novembre 2012 à 18 h 30, la date d'audition de l'appel de la décision du comité de démolition rendue le 20 août 2012 refusant la démolition du bâtiment situé au 33-35, rue Duplessis (secteur Lévis), soit sur le lot 3 021 438 du cadastre du Québec et d'établir la procédure d'audition de l'appel, telle qu'elle est énoncée à l'annexe 3 de la fiche de prise de décision AGR-2012-022.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-08-88**

##### **Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à des activités au bénéfice d'organismes de la communauté**

Réf. : [DG-2012-100](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones  
Appuyé par le conseiller Jean-Luc Daigle

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet, Jean-Luc Daigle, Guy Dumoulin, Robert Maranda, Simon Théberge et Michel Turner à participer à l'activité organisée au bénéfice du Club optimiste de St-Romuald inc. qui aura lieu le 20 octobre 2012 à Saint-Romuald et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Ann Jeffrey, Janet Jones, Réjean Lamontagne et Michel Turner à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Fondation jonction pour elle qui aura lieu le 11 octobre 2012 à Saint-Romuald et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-08-89**

**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de La maison des aînés de Lévis inc.**

Réf. : [DG-2012-101](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet, Jean-Claude Bouchard, Serge Côté, Guy Dumoulin, Ann Jeffrey, Janet Jones, Réjean Lamontagne, Dominique Maranda, Robert Maranda, Michel Patry, Simon Théberge, Michel Turner à participer à l'activité organisée au bénéfice de La maison des aînés de Lévis inc. qui aura lieu le 18 novembre 2012 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-08-90**

**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une formation de l'Association québécoise d'urbanisme**

Réf. : [DG-2012-102](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Jean-Luc Daigle, Janet Jones et Dominique Maranda à participer à une formation de l'Association québécoise d'urbanisme qui aura lieu le 27 octobre 2012 à Sorel-Tracy et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-08-91**

**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Maison natale de Louis Fréchette**

Réf. : [DG-2012-109](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Jean-Luc Daigle, Ann Jeffrey, Janet Jones, Réjean Lamontagne, Dominique Maranda, Robert Maranda et Simon Théberge à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Maison natale de Louis Fréchette qui aura lieu le 18 octobre 2012 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cette activité.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-08-92**

**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis**

Réf. : [DG-2012-105](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté et Simon Théberge à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis qui aura lieu le 3 octobre 2012 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-08-93**

**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité des chefs de file de la Rive-Sud**

Réf. : [DG-2012-106](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier  
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Dominique Maranda et Simon Théberge à participer à l'activité organisée par la Caisse populaire Desjardins de Lévis qui aura lieu le 4 octobre 2012 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cette activité.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-08-94****Demande au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant la décontamination du terrain situé au 160, rue Wolfe (secteur Lévis)**Réf. : [EI-2012-073](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De demander au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de décontaminer le terrain situé au 160, rue Wolfe (secteur Lévis), dans les plus brefs délais.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2012-08-95****Adoption du rapport et du plan d'action 2012 dans le cadre de la stratégie québécoise d'économie de l'eau potable**Réf. : [EI-GEN-2012-027](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le rapport et le plan d'action 2012 dans le cadre de la stratégie québécoise d'économie de l'eau potable, tels qu'ils sont annexés à la fiche de prise de décision EI-GEN-2012-027.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2012-08-96****Attribution du contrat pour la construction d'une caserne incendie dans le secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville et décret des travaux**Réf. : [EI-GEN-2012-133](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'attribuer le contrat pour la construction d'une caserne incendie dans le secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville (appel d'offres 2012-50-46) à Verreault inc., au prix de 3 698 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux, lesquels étant financés par le règlement d'emprunt RV-2012-11-61.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2012-08-97****Attribution du contrat pour la fourniture de compresseurs d'air comprimé**Réf. : [EI-MR-2012-033](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'attribuer le contrat pour la fourniture de compresseurs d'air comprimé (appel d'offres 2012-50-74), en soustrayant l'item 1.2, à Air industriel inc., au prix de 131 999 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-08-98****Convention réseaux de distribution aériens à intervenir avec Hydro-Québec et Bell Canada dans le cadre du projet du Parc industriel Bernières et servitude afférente**Réf. : [EI-GEN-2012-046](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De conclure la convention de réseaux de distribution aériens à intervenir avec Hydro-Québec et Bell Canada dans le cadre du projet d'aménagement du Parc industriel Bernières (secteur Saint-Nicolas), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision EI-GEN-2012-046 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette convention.

D'assumer les frais et honoraires des actes de servitude réelle et perpétuelle de passage des réseaux de distribution aériens en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada sur une partie des lots 4 947 147 et 5 046 878 du cadastre du Québec, de même que les frais de leur publication et des copies pour les parties, ainsi que pour la préparation des descriptions techniques de ces servitudes, le cas échéant, les frais relatifs à ces transactions étant déjà financés à même les règlements d'emprunt RV-2006-05-28 par la résolution CE-2008-16-06 et RV-2010-09-23 par la résolution CE-2011-08-56.

D'établir une servitude réelle et perpétuelle en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada sur une partie des lots 4 803 802, 4 818 682, 4 840 172, 4 871 080, 5 046 877, 5 046 879, 4 840 173, 4 964 480, 4 964 481 de ce cadastre, et aux conditions apparaissant à cette convention, d'autoriser la mairesse et la greffière à signer le contrat notarié à intervenir entre les parties, les frais relatifs à cette transaction étant déjà financés à même les règlements d'emprunt RV-2006-05-28 par la résolution CE-2008-16-06 et RV-2010-09-23 par la résolution CE-2011-08-56.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-08-99****Protocole d'entente à intervenir avec Bell Canada dans le cadre du projet de déploiement de fibre optique sur le territoire de la ville**Réf. : [EI-GEN-2012-062](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De conclure le protocole d'entente à intervenir avec Bell Canada concernant ses demandes d'intervention sur l'emprise municipale relatives au déploiement de fibre optique sur le territoire de la ville, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision EI-GEN-2012-062 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer ce protocole d'entente.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-09-00****Engagement à l'égard des travaux et financement relatif à la fourniture de services professionnels en génie civil et maritime pour les travaux de réparation du quai Paquet**Réf. : [EI-GEN-2012-125](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De confirmer l'engagement de la Ville envers le ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs à transmettre, lorsque les travaux de réparation du quai Paquet seront terminés, une attestation quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

De financer la dépense relative à la fourniture des services professionnels en génie civil et maritime afférents au montant maximal de 159 200 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté à être renfloué à la suite de l'entrée en vigueur du règlement d'emprunt RV-2012-11-83.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-09-01****Attribution du contrat pour la fourniture du service de déneigement des poteaux incendie de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est**Réf. : [EI-TP-2012-034](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'attribuer le contrat pour la fourniture du service de déneigement de poteaux incendie dans l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est (appel d'offres 2012-50-75) à 9241-8805 Québec inc. faisant affaires sous le nom de Claire Blouin et fils, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 53 527,50 \$, avant TPS et TVQ, pour la première année du contrat, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-09-02**

##### **Fermeture temporaire d'une partie de la rue Mont-Marie (secteur Lévis)**

Réf. : [POL-2012-021](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Simon Théberge

D'autoriser la fermeture d'une partie de la rue Mont-Marie (secteur Lévis) située entre les rues Guénette et Carrier, du 4 octobre 2012, 7 h au 5 octobre, 16 h pour le lancement de la nouvelle exposition permanente à la Maison-Alphonse-Desjardins.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-09-03**

##### **Proclamation de la *Semaine de la prévention des incendies***

Réf. : [INC-2012-019](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin  
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De proclamer la semaine du 7 au 13 octobre 2012 *Semaine de la prévention des incendies* et d'inviter tous les citoyens et citoyennes à y participer.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-09-04**

##### **Affectation de la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance**

Réf. : [FSA-2012-043](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'affecter un montant de 500 000 \$ provenant de la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance afin d'assumer les services professionnels requis aux postes de dépenses 02-145-15-412 au montant de 400 000 \$, 02-150-15-417 au montant de 50 000 \$ et 02-310-80-411 au montant de 50 000 \$.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-09-05**

**Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en évaluation foncière et la réalisation de certains travaux d'équilibrage du rôle triennal 2014, 2015, 2016 et de mise à jour des valeurs foncières des rôles triennaux 2011, 2012, 2013 et 2014, 2015, 2016**

Réf. : [FSA-EVA-2012-002](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels dans le cadre du projet d'évaluation foncière et la réalisation de certains travaux d'équilibrage du rôle triennal 2014, 2015, 2016 et de mise à jour des valeurs foncières des rôles triennaux 2011, 2012, 2013 et 2014, 2015, 2016 (appel d'offres 2012-55-49) à Évimbec ltée et le Groupe Altus ltée (Altus-Dorion) appelé Consortium Évimbec-Altus, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense révisée et estimée à 4 673 240,24 \$, avant TPS et TVQ, pour une période de trois ans, incluant le mandat optionnel (mandat B-note 2), conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2012-09-06**

**Autorisation relative à l'exécution de travaux au 1586, route Marie-Victorin (secteur Saint-Nicolas)**

Réf. : [URBA-2012-087](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda  
Appuyé par la conseillère Anne Ladouceur

De refuser la demande relative à des travaux d'installation d'une nouvelle porte-fenêtre (option 1) sur le bâtiment sis au 1586, route Marie-Victorin (secteur Saint-Nicolas), selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et d'aménagement de la Ville, puisque l'emplacement de cette porte n'est pas compatible avec l'emplacement d'une telle composante architecturale ancienne comparable pour ce type de bâtiment ni avec le paysage architectural du site du patrimoine et le contexte historique et culturel dans lequel le bâtiment s'inscrit, et ce, pour les motifs énoncés à la fiche de prise de décision URBA-2012-087.

D'accepter la demande relative aux travaux d'installation d'une nouvelle fenêtre (option 2), selon la recommandation de ce comité, à la condition que cette fenêtre prenne la forme de deux fenêtres à guillotine jumelées selon l'une des options suivantes :

- Option 1 : ajout d'une porte-fenêtre à larges montants et traverses sur l'élévation droite du garage à l'emplacement indiqué sur la photo fournie par le propriétaire le 21 juin 2012 ;

- Option 2 : ajout d'une fenêtre d'environ 42'' x 48'' à l'emplacement indiqué sur la photo fournie par le propriétaire le 21 juin 2012;

et ce, pour les motifs énoncés à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-09-07**

##### **Addenda au protocole d'entente relatif à l'agrandissement du centre Bruno-Verret**

Réf. : [DEV-2012-163](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier  
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De conclure l'addenda au protocole d'entente relatif à l'agrandissement du centre Bruno-Verret intervenu avec le Centre socio-culturel et sportif de St-Étienne inc., la Caisse populaire Desjardins de la Chaudière et 9123-1878 Québec inc., tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2012-163 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cet addenda ainsi que tout document utile pour y donner effet.

Adoptée à l'unanimité

---

Le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante qui sera prise en considération et elle mentionne qu'elle s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

---

#### **CV-2012-09-08**

##### **Vente d'une partie du lot 4 100 796 du cadastre du Québec (secteur Saint-Nicolas)**

Réf. : [DEV-2012-208](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne  
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

De confirmer que la partie du lot 4 100 796 du cadastre du Québec d'une superficie approximative de 4 431,3 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2012-208 n'est plus affectée à l'utilité publique.

D'accepter l'offre d'achat d'Éric Vigneault de cette partie du lot 4 100 796 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, d'autoriser la mairesse et la greffière à signer le contrat de vente notarié à intervenir entre les parties, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur.

D'affecter le produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, à l'exception d'une provision d'un montant de

36 000 \$, toutes taxes incluses si applicables, pour permettre le prolongement éventuel du réseau d'égout domestique jusqu'à la limite est de la partie vendue du lot 4 100 796 de ce cadastre.

Adoptée à la majorité

---

#### **CV-2012-09-09**

**Modification de la résolution CV-2012-08-69 « Expropriation d'une partie du lot 3 208 917 et du lot 4 242 550 du cadastre du Québec (boulevard de la Rive-Sud, secteur Saint-Romuald), renouvellement d'une réserve pour fins publiques et financement afférent »**

Réf. : [DEV-2012-238](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De modifier la résolution CV-2012-08-69 « Expropriation d'une partie du lot 3 208 917 et du lot 4 242 550 du cadastre du Québec (boulevard de la Rive-Sud, secteur Saint-Romuald), renouvellement d'une réserve pour fins publiques et financement afférent » afin de remplacer dans le premier alinéa le nom et les mots « d'Alain Carrier, arpenteur-géomètre, minute 5 677 » par le nom et les mots « de Marc-André Carrier, arpenteur-géomètre, minute 20 280 ».

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-09-10**

**Entente de congé sans solde à intervenir avec une employée cadre et l'Association des cadres de la nouvelle Ville de Lévis**

Réf. : [DEV-2012-240-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser le congé sans solde d'une employée cadre pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2012 au 30 septembre 2013, d'autoriser la mairesse et la greffière à signer l'entente de congé sans solde à intervenir avec cette employée et l'Association des cadres de la nouvelle Ville de Lévis, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2012-240-R-1.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-09-11**

**Avis de motion du Règlement RV-2012-11-96 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (Club de golf La tempête, secteur Saint-Jean-Chrysostome)**

Réf. : [URBA-2012-054](#)

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-11-96 modifiant le

Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé.

Ce règlement a pour objet d'agrandir l'aire d'affectation RÉCRÉATION, à même une partie de l'affectation RESSOURCES; pour l'agrandissement du Club de golf La tempête.

#### **CV-2012-09-12**

**Adoption du Projet de règlement RV-2012-11-96 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (Club de golf La tempête, secteur Saint-Jean-Chrysostome)**

Réf. : [URBA-2012-054](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner  
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le projet de règlement RV-2012-11-96 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé.

d'adopter le document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* concernant les modifications à apporter au plan d'urbanisme et aux règlements d'urbanisme, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.

De demander à la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville de tenir une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement et que pour les fins de cette assemblée, cette commission soit présidée par la mairesse.

De demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire son avis sur ce projet de règlement.

Adoptée à l'unanimité

#### **CV-2012-09-13**

**Adoption du Règlement RV-2012-11-94 modifiant le Règlement RV-2010-10-15 établissant les tarifs en matière d'urbanisme**

Réf. : [EI-MR-2012-032](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2012-11-94 modifiant le Règlement RV-2010-10-15 établissant les tarifs en matière d'urbanisme a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de modifier la tarification applicable aux demandes de certificat du greffier exigé par la Loi sur la qualité de l'environnement en prévoyant un tarif de 100 \$ pour les demandes relatives à des activités de recyclage de matières organiques en milieu agricole ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2012-11-94 modifiant le Règlement RV-2010-10-15 établissant les tarifs en matière d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-09-14**

**Adoption du Règlement RV-2012-11-95 modifiant le Règlement de contrôle intérimaire RV-2008-07-77 sur la gestion de la fonction résidentielle (ajout de l'aire 27, secteur Pintendre)**

Réf. : [URBA-2012-075-R-1](#)

ATTENDU QUE l'assistante-greffière fait lecture du Règlement RV-2012-11-95 modifiant le Règlement de contrôle intérimaire RV-2008-07-77 sur la gestion de la fonction résidentielle;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de remplacer l'affectation EXPANSION À TRÈS LONG TERME par une affectation AIRE DE CONSOLIDATION URBAINE sur le lot 2 059 618 du cadastre du Québec, situé à proximité de la route du Président-Kennedy et du chemin Ville-Marie, dans le secteur de Pintendre, d'ajouter une aire de consolidation urbaine 27 sur ce lot à l'annexe B et de prévoir dans celle-ci un seuil de densité brute moyenne de 20 logements par hectare ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'adopter le Règlement RV-2012-11-95 modifiant le Règlement de contrôle intérimaire RV-2008-07-77 sur la gestion de la fonction résidentielle.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-09-15**

##### **Période d'intervention des membres du conseil**

Quelques membres du conseil prennent la parole.

---

#### **CV-2012-09-16**

##### **Condoléances à Jacques Gourde et à sa famille**

Il est proposé par la mairesse  
Appuyé à l'unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances des membres du conseil de la ville à Jacques Gourde et à tous les membres de sa famille à la suite du décès d'Armand Gourde.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-09-17**

**Période de questions**

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

---

**CV-2012-09-18**

**Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

À 20 heures 35, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

---

Danielle Roy Marinelli, mairesse

---

Marlyne Turgeon, assistante-greffière

---